



Systèmes de police et identification, 02.10.2019

## Examen Port d'arme

- 1) **Un spray d'autodéfense contenant la substance irritante CN est-il au sens de la Loi sur les armes considéré comme une arme?**
  - a) Oui, un tel spray est considéré comme une arme et ne peut être acquis qu'avec un permis d'acquisition d'armes.
  
- 2) **L'article 26 de l'OArm interdit certaines munitions. Avez-vous le droit de tirer des munitions que vous avez encore en stock et qui tombent sous le coup de cet article?**
  - a) Oui, l'ordonnance n'en règle pas l'usage.
  
- 3) **Vous aimeriez introduire en Suisse une/plusieurs arme(s) à feu à gaz (le canon à l'avant n'est pas bouché). A quelles conditions cette introduction est-elle autorisée?**
  - a) Vous avez besoin d'une autorisation d'importation sur le territoire suisse prévue par la LArm, qui considère ces engins comme des armes.
  - b) Je dois annoncer ces armes à feu à gaz à la douane lors de l'importation.
  
- 4) **Quelles indications doivent figurer dans un contrat écrit d'aliénation d'arme?**
  - a) Noms, prénoms, date de naissance, adresse et signature de la personne qui acquiert l'arme.
  - b) Type, fabricant, désignation et numéro de l'arme ainsi que la date et le lieu de l'aliénation.
  - c) Noms, prénoms, date de naissance, adresse et signature de la personne qui aliène l'arme.
  
- 5) **En tant que particulier, vous avez vendu votre arme à un ami. Combien de temps devez-vous conserver le contrat écrit?**
  - a) Au minimum 10 ans.
  
- 6) **Combien d'armes pouvez-vous acheter simultanément auprès du même aliénateur avec un permis d'acquisition d'armes?**
  - a) Le nombre autorisé, au maximum 3.



- 7) **Vous êtes en voyage à l'étranger. Dans un commerce, vous trouvez un poignard avec une lame symétrique et pointue de 20 cm de longueur. Avez-vous le droit d'introduire sur le territoire suisse cet objet?**
- a) Oui, avec une autorisation d'importation de l'Office central des armes et en relation avec une autorisation exceptionnelle délivrée par les autorités cantonales.
- 8) **Vous êtes, en tant que particulier, en voyage à l'étranger. Dans un commerce, vous trouvez un poignard de 20 cm de longueur, asymétrique avec une partie dorsale à scie. Avez-vous le droit d'introduire sur le territoire suisse cet objet?**
- a) Oui, car il ne s'agit pas d'une arme, par conséquent aucun permis d'introduction est nécessaire.
- 9) **Vous avez hérité d'un couteau à lame pivotante manuel pouvant être actionné d'une seule main, dont la longueur en position ouverte mesure plus de 12 cm et dont la lame mesure 8 cm. Avez-vous le droit de le porter?**
- a) Oui, si les circonstances le justifie sinon le port d'objet dangereux est abusif.
- 10) **Vous avez hérité d'un couteau à lame pivotante manuel pouvant être actionné d'une seule main, dont la longueur en position ouverte mesure moins que 12 cm et dont la lame mesure 5 cm. Avez-vous le droit de porter ce couteau?**
- a) Oui, si les circonstances le justifie sinon le port d'objet dangereux est abusif.
- 11) **Un citoyen suisse souhaite acheter un mousqueton 31 dans le commerce. A-t-il besoin d'un permis d'acquisition d'armes pour le faire?**
- a) Non
- 12) **Vous aimeriez acquérir une arme automatique tirant par rafales transformée en arme semi-automatique (il ne s'agit pas d'une arme à feu automatique d'ordonnance suisse). Avez-vous besoin d'une autorisation pour acquérir cette arme?**
- a) Oui, d'une autorisation cantonale exceptionnelle.



- 13) Vous aimeriez acheter dans un commerce un fusil à répétition muni d'un système à pompe (pump action). Avez-vous besoin d'un permis d'acquisition pour acquérir cette arme?**
- a) Oui
- 14) Vous êtes propriétaire d'un pistolet de sport (calibre .22 l.r.) et vous vous rendez à un concours de tir sportif à l'étranger. Devez-vous déclarer votre arme à la douane lors de votre retour en Suisse?**
- a) Non, pas si l'arme a été importée avec une carte européenne d'armes à feu.
- 15) Peut-on acquérir un fusil d'assaut d'ordonnance dans sa version originale?**
- a) Oui, avec une autorisation exceptionnelle cantonale.
- 16) Vous possédez une arme à feu à gaz équipée d'un dispositif permettant de tirer des engins pyrotechniques (Adaptateur lance fusée). Avez-vous le droit de porter cette arme en public pour votre protection personnelle?**
- a) Oui, si je suis titulaire d'un permis de port d'armes.
- 17) Dans quelles conditions une arme à air comprimé ou au CO2 peut-elle être transportée?**
- a) Du domicile sur le chemin le plus direct à la manifestation sportive ou d'entraînement.
- 18) Peut-on acquérir une arme à feu de poing automatique tirant en rafales?**
- a) Oui, avec une autorisation exceptionnelle cantonale.



- 19) Vous possédez un couteau à lame pivotante dont le mécanisme d'ouverture manuel peut être actionné d'une seule main, dont la longueur totale en position ouverte mesure plus de 12 cm et dont la lame mesure plus de 5 cm. Pouvez-vous le porter sur vous pour une sortie nocturne?**
- a) Oui, si les circonstances le justifie sinon le port d'objet dangereux est abusif.
  - b) Non, lorsque vous êtes dans des lieux accessibles au public et dans une tranche horaire non justifiée, le port est dès lors considéré comme abusif et il peut être séquestré.
- 20) Quelles sont les armes qui, selon la loi, sont considérées comme des armes anciennes ?**
- a) Les armes blanches fabriquées avant 1900.
  - b) Les armes à feu à épauler ou de poing fabriquées avant 1870.
- 21) Vous êtes en voyage à l'étranger. Dans une armurerie, vous voyez une arme à feu se présentant sous la forme d'une canne. Pouvez-vous introduire cette arme en Suisse?**
- a) Oui, avec une autorisation exceptionnelle de l'Office central des armes.
- 22) Vous êtes en voyage à l'étranger. Dans une armurerie, vous voyez une canne équipée à son extrémité d'un dispositif automatique permettant l'éjection d'une lame symétrique de 25 cm de longueur. Avez-vous le droit d'introduire un tel objet en Suisse?**
- a) Oui, avec une autorisation exceptionnelle de l'Office central des armes.
- 23) Vous êtes en voyage à l'étranger. Dans un commerce, vous trouvez un objet ressemblant à un pistolet, mais qui est en réalité un briquet. Avez-vous le droit d'introduire un tel objet en Suisse?**
- a) Oui, avec une autorisation de l'Office central des armes.
- 24) Vous avez hérité d'une grande collection d'armes dans laquelle il y a notamment une arme à feu automatique transformée en arme à feu semi-automatique. Avez-vous le droit de porter cette arme?**
- a) Oui, si je suis en possession de l'autorisation de port d'armes délivrée par l'autorité cantonale compétente.



**25) Quels objets sont considérés comme des accessoires d'armes ?**

- a) Les dispositifs de visée nocturne et leurs composants spécialement conçus.
- b) Les dispositifs de visée laser et leurs composants spécialement conçus.
- c) Les silencieux et leurs composants spécialement conçus.
- d) Les lances grenades conçus pour servir de dispositif d'appoint à une arme à feu.

**26) Quelles conditions légales doivent être remplies pour obtenir un permis d'acquisition d'armes?**

- a) Avoir 18 ans révolus.
- b) Ne pas être enregistré au casier judiciaire pour un acte dénotant un caractère violent ou dangereux ou pour la commission répétée de crimes ou de délits.
- c) La personne ne peut pas être protégée par une curatelle de portée générale ou un mandat pour cause d'inaptitude.
- d) Toute personne qui demande un permis d'acquisition pour une arme à feu dans un but autre que la chasse, le sport ou une collection doit motiver sa demande.
- e) Ne pas présenter un danger pour soi-même ou pour autrui.

**27) En tant que personne privée vous souhaitez vendre votre arme, soit un Glock 17 avec un chargeur standard. Quelle est la procédure à suivre?**

- a) Je dois contrôler l'identité et l'âge de l'acquéreur au moyen d'un document officiel.
- b) Vous ne pouvez vendre l'arme qu'à une personne possédant un permis d'acquisition valable pour cette arme.
- c) Dans un délai de trente jours, il faut déposer une copie du permis d'acquisition d'armes à feu auprès de l'autorité compétente qui a délivré le même permis d'acquisition.

**28) Vous êtes propriétaire d'une arme automatique tirant par rafales transformée en arme semi-automatique. Quelle précaution faut-il prendre pour conserver cette arme?**

- a) La culasse doit être conservée sous clef séparément du reste de l'arme.

**29) Quelle peut-être la durée maximale de validité d'un permis de port d'arme?**

- a) 5 ans



- 30) Que devez-vous faire lorsque vous vous rendez au stand de tir de votre société avec votre arme à feu (votre permis de port d'armes n'est pas valable pour ce genre d'arme)?**
- a) Vous pouvez la transporter aussi longtemps que l'activité qui s'y rapporte peut raisonnablement le justifier.
  - b) Les munitions ne doivent pas se trouver dans les magasins.
  - c) L'arme et les munitions doivent être séparées.
- 31) Que devez-vous faire lorsque vous vous rendez au stand de tir avec votre arme à feu?**
- a) Les munitions ne doivent pas se trouver dans les magasins.
  - b) Je peux transporter l'arme aussi longtemps que l'activité qui s'y rapporte semble raisonnablement le justifier.
  - c) L'arme et les munitions doivent être séparées.
- 32) Vous avez fait l'acquisition, avant le 1.1.1999, d'un poignard aiguisé et symétrique dont la lame mesure 25 cm. Avez-vous le droit de le porter après cette date?**
- a) Non, sauf si je suis en possession d'un permis de port d'arme correspondant.
- 33) En tant que personne privée, vous souhaitez vendre votre arme, soit une arme de poing munie d'un chargeur de 18 coups à un ressortissant français au bénéfice d'un titre de séjour Suisse. A quoi devez-vous prêter attention?**
- a) Je dois exiger de l'acquéreur un permis d'acquisition d'armes.
  - b) Je dois contrôler l'identité et l'âge de l'acquéreur au moyen d'un document officiel.
- 34) En tant que personne privée, vous souhaitez vendre votre arme, soit un SIG P226 muni d'un chargeur de 32 coups à un ressortissant allemand sans titre de séjour Suisse. A quoi devez-vous prêter attention?**
- a) Je dois contrôler l'identité et l'âge de l'acquéreur au moyen d'un document officiel.
  - b) L'acquéreur doit présenter une autorisation cantonale exceptionnelle.



- 35) Vous êtes propriétaire d'un pistolet de sport de calibre 9 mm Para. et désirez participer à un concours de tir à l'étranger. Devez-vous déclarer cette arme à la douane à votre retour en Suisse?**
- a) Non
- 36) Vous voyez quelqu'un briser la vitre de la voiture de votre voisin et prendre place au volant. Qu'êtes-vous autorisé à faire?**
- a) Crever les pneus de l'auto avec un couteau pour empêcher le vol.
- 37) Alors que vous effectuez une ronde de nuit armé d'un pistolet (avec autorisation), un groupe de jeunes vous menace verbalement. Qu'êtes-vous autorisé à faire?**
- a) Vous pouvez ouvrir votre veste pour montrer votre arme si vous êtes titulaire d'un permis de port d'armes valable.
- 38) Vous êtes arrêté lors d'une descente de police dans le milieu de la prostitution alors que vous interveniez à titre d'agent de sécurité et étiez armé. Vous êtes de l'avis que vous n'avez rien à vous reprocher et vous vous défendez contre cette présumée menace en sortant votre arme. S'agit-il d'un cas de légitime défense?**
- a) Non, car il ne s'agit pas d'une attaque illicite.
- 39) Un homme rentre chez lui à l'improviste et surprend son épouse au lit avec un autre homme. Hors de lui, il sort son pistolet et abat l'homme. Son comportement est-il légal?**
- a) Non, car il ne faisait pas l'objet d'une attaque illicite.
- 40) Un homme constate qu'un dealer vend de la drogue à un toxicomane fortement dépendant. Son propre fils étant décédé d'une surdose il y a plusieurs années, l'homme ne peut se maîtriser et abat le dealer. Quelles sont les conséquences de ce comportement?**
- a) Le tireur sera probablement poursuivi pour meurtre.  
b) Le tireur sera sanctionné pour port d'armes interdit, s'il n'est pas titulaire d'un permis de port d'armes valable.
- 41) Y a-t-il légitime défense si la victime abat la personne qui l'attaquait sans droit?**
- a) Oui, si l'attaque ne pouvait être évitée d'une autre manière.



- 42) Vous êtes porteur d'une arme et vous apercevez qu'un taureau échappé fonce sur une bande d'enfants non loin de vous. Êtes-vous autorisé à abattre l'animal?**
- a) Oui, si vous vous êtes assuré que votre tir ne met en danger aucune vie humaine.
- 43) Alors que vous nettoyez votre arme à feu, un coup part accidentellement et tue un voisin se trouvant par hasard à proximité. Pour quelle infraction serez-vous probablement poursuivi?**
- a) Pour homicide par négligence, car vous avez tué une personne à la suite d'une erreur que vous avez commise.
- 44) A. soupçonne son épouse de le tromper et demande à un ami possédant une arme à feu d'abattre l'épouse. A. sera-t-il punissable si son ami exécute cette demande?**
- a) Oui, il sera probablement condamné comme instigateur et encourra la peine applicable à l'auteur du meurtre.
- 45) La personne qui a déposé une plainte pénale peut-elle la retirer?**
- a) Oui
- 46) Un agent de sécurité en mission montre son arme à un ami dans un restaurant. Alors qu'il est aux toilettes, son ami manipule l'arme et fait partir un coup qui blesse un client du restaurant. L'agent de sécurité est-il également responsable de ce qui est arrivé?**
- a) Oui, car l'arme n'a pas été conservée avec prudence.  
b) Oui, car une personne a été blessée en raison de son imprudence contraire à ses devoirs.
- 47) Lors d'une ronde nocturne, vous voyez deux jeunes en train de griffonner des graffiti sur le mur d'une maison. Afin de les faire cesser, vous sortez votre arme et tirez un coup d'avertissement. Est-ce légal?**
- a) Non





- 48) Un chemin public pour piétons assorti d'une interdiction générale de circuler traverse une propriété placée sous surveillance. Toutefois, des jeunes à vélomoteur y circulent constamment. Au passage de l'un d'eux, vous sortez votre arme pour l'arrêter. Est-ce légal?**
- a) Non
- 49) Durant une mission de sécurité dans un club de nuit, une bagarre éclate entre plusieurs clients devant l'entrée du club. Afin de calmer la situation, vous sortez votre arme et tirez un coup d'avertissement. Est-ce légal?**
- a) Non, l'utilisation d'une arme à feu n'est pas autorisée en cas de trouble du repos nocturne et un coup de semonce pourrait mettre en danger un tiers non impliqué.
- 50) Laquelle de ces affirmations est correcte?**
- a) Le droit de légitime défense ne peut être exercé qu'aussi longtemps que dure l'attaque illicite.
- 51) Qu'est-ce qui figure notamment dans le casier judiciaire fédéral?**
- a) Les condamnations pour crime et délit.
- 52) Quand les conditions du délit de faux dans les titres sont-elles notamment réalisées?**
- a) Lorsque l'acquéreur présente à l'armurier un faux permis d'acquisition d'armes ou un permis falsifié.
- 53) Un propriétaire qui a déjà été cambriolé à quatre reprises installe un poste de tir automatique dans sa maison. Est-ce légal?**
- a) Non, ce procédé est disproportionné.
- 54) Peut-on attenter à la vie ou à l'intégrité corporelle d'un tiers non impliqué pour protéger son patrimoine?**
- a) Non, la vie et l'intégrité corporelle priment en règle générale sur les valeurs patrimoniales.



- 55) Quelqu'un s'empare de votre attaché-case et s'enfuit. Vous êtes titulaire d'un permis de port d'armes et vous montez dans une voiture en stationnement et forcez le conducteur, sous la menace de votre arme, à poursuivre le voleur. Est-ce légal?**
- a) Non, vous ne pouvez pas obliger des tiers non impliqués à récupérer des valeurs patrimoniales.
- 56) Dans le cadre d'un mandat de protection des personnes, vous passez à proximité d'une ferme quand soudain vous voyez un grand chien près de vous. Ce chien vous ignore mais vous le provoquez avec un bâton jusqu'à ce qu'il vous attaque. Afin d'éviter qu'il vous morde, vous abattez le chien. Est-ce que votre comportement est légitime?**
- a) Non, vous serez probablement poursuivi pour dommages à la propriété, voire pour mise en danger de tiers, car vous avez provoqué l'attaque de l'animal.
- 57) Dans le jardin de la personne que vous êtes chargé de protéger, le chien du voisin saisit un morceau de grillade sur une assiette. Êtes-vous autorisé à tirer sur le chien qui s'enfuit?**
- a) Non, un tel comportement serait disproportionné (ce serait excéder les bornes de l'état de nécessité) et vous pourriez être poursuivi pour dommages à la propriété.
- 58) En cas de légitime défense, les moyens de défense contre une attaque illicite doivent être:**
- a) proportionnés à l'attaque perpétrée sans droit.
- 59) Une personne manifestement non armée s'empare de votre portefeuille et s'enfuit. Vous saisissez votre pistolet et l'abattez. Est-ce légal?**
- a) Non, vous serez probablement poursuivi pour infraction contre la vie et l'intégrité corporelle, car vous avez excédé les bornes de la légitime défense.
- 60) Vous surprenez une personne manifestement non armée dans votre domicile. En tant que porteur d'un pistolet, qu'êtes-vous autorisé à faire?**
- a) Tenir cette personne en respect au moyen de votre arme jusqu'à l'arrivée de la police.



- 61) Alors que vous effectuez, armé d'un pistolet, une ronde de nuit, vous tombez sur une bagarre. Vous tentez de séparer les adversaires. Un de vos adversaires, plus fort que vous, continue à vous frapper de coups de poing et de pied bien que vous soyez déjà à terre. Comment pouvez-vous vous défendre?**
- a) Je peux sortir mon pistolet et frapper mon adversaire avec l'arme.
  - b) Je peux sortir mon pistolet pour montrer à mon adversaire que je suis armé.
- 62) Une nuit, tandis que vous rentrez à la maison, vous surprenez deux personnes qui s'apprêtent à sortir de chez vous avec tous vos bijoux. Alors que vous les sommer de s'arrêter, l'un d'eux sort un pistolet. Que pouvez-vous faire en tant que porteur de pistolet?**
- a) Vous essayez de mettre la personne armée hors de combat en tirant un coup ajusté.
  - b) Vous dégainez, car vous devez admettre qu'il s'agit d'un cas de légitime défense.
- 63) Vous voyez un groupe de jeunes rouer de coups de poings et de pieds un homme gisant à terre et ensanglanté. Que pouvez-vous faire en tant que porteur de pistolet?**
- a) Sortir mon pistolet et ordonner aux jeunes de s'éloigner de l'homme blessé.
- 64) En entrant dans votre armurerie, vous surprenez un individu qui fuit en emportant la caisse de votre commerce. Vous le poursuivez, puis, ne parvenant plus à le suivre, vous sortez votre arme et tirez sur lui pour récupérer la caisse. Le fugitif est gravement blessé. Votre comportement est-il légal?**
- a) Non, vous serez probablement poursuivi pour infraction contre la vie et l'intégrité corporelle, car vous avez excédé les bornes de la légitime défense.
- 65) Lors d'un moment d'inattention du vendeur, un client saisit la caisse du commerce et s'enfuit. Le vendeur, qui est titulaire d'un permis de port d'armes, monte dans une voiture à l'arrêt et, sous la menace de son arme, force le conducteur à poursuivre le fugitif. Son comportement est-il légal?**
- a) Non, le vendeur n'est pas autorisé à mettre en danger la vie d'un tiers non impliqué pour récupérer la caisse du commerce.



- 66) Deux familles voisines se disputent depuis des années. Sur le ton de la plaisanterie, le père dit à son fils de 16 ans que le méchant voisin mériterait bien une charge de grenaille. Le lendemain, le fils tire sur le voisin avec des balles de caoutchouc et lui cause des lésions corporelles graves. Comment qualifier cet état de fait?**
- a) Le père sera probablement poursuivi pénalement pour avoir conservé des armes et des munitions sans prendre des précautions.
  - b) Le père ne sera probablement pas poursuivi pénalement, car il n'a pas incité intentionnellement son fils à tirer sur le voisin.
  - c) Le fils devra probablement répondre de lésions corporelles graves, car c'est lui qui est auteur de l'acte.
- 67) Dans un restaurant, A provoque B qui est déjà quelque peu sous l'influence de l'alcool. Après un long dialogue, B porte un coup de poing à A. A se défend par d'autres coups, mais B n'abandonne pas la lutte. A saisit alors son couteau et porte deux coups dangereux à B. Le comportement de A est-il légal?**
- a) Non, A sera probablement poursuivi pour lésions corporelles, car il a provoqué l'attaque de B.
- 68) Chargé d'un mandat de protection des personnes, vous accompagnez, armé d'un pistolet, un client durant sa promenade. Vous apercevez alors un autre promeneur, qui est attaqué et renversé par un grand chien. Pour sauver le promeneur, vous abattez le chien. Est-ce légal?**
- a) Oui, il s'agit d'un état de nécessité justifié.
- 69) Alors que vous effectuez une ronde à pied dans votre secteur, vous voyez un homme arracher le sac d'une femme âgée qui sort d'une banque et courir dans votre direction. Que pouvez-vous faire en tant que porteur d'un pistolet?**
- a) Etant donné que l'agresseur ne représente pas une menace pour la vie ou l'intégrité corporelle, il convient d'appliquer une mesure proportionnée - sans arme à feu.



- 70) Alors que vous effectuez une ronde à pied à titre d'agent de sécurité titulaire d'un permis de port d'armes, vous entendez une femme qui crie à l'aide. Après réflexion, vous entrez dans la maison votre pistolet à la main pour porter assistance à la malheureuse. Arrivé dans la salle de séjour, vous apercevez les habitants de la maison qui regardent tranquillement une série policière. Votre comportement est-il légal?**
- a) Oui, si vous êtes en droit de croire qu'il s'agit d'une situation de légitime défense.
- 71) Vous portez une arme et remarquez que l'étage supérieur d'une maison est en feu et qu'un petit enfant est encore sur le balcon. La porte d'entrée étant verrouillée, vous tirez sur la serrure pour sauver l'enfant. Est-ce légal?**
- a) Oui, vous avez agi en état de nécessité et avez donc le droit d'endommager la porte avec votre arme, dans la mesure où vous vous êtes assuré que personne n'était menacé par votre coup de feu.
- 72) Quelle est la définition de la légitime défense?**
- a) Le droit de repousser une attaque illicite par des moyens proportionnés aux circonstances.
- 73) Que décide le juge lorsque la victime agressée a excédé les limites de la légitime défense?**
- a) Il atténue librement la peine ou renonce à toute peine.
- 74) Quelle est la définition de l'état de nécessité non punissable?**
- a) Quiconque commet un acte punissable pour préserver d'un danger imminent et impossible à détourner autrement un bien juridique lui appartenant ou appartenant à un tiers agit de manière licite s'il sauvegarde ainsi des intérêts prépondérants.
- 75) Une personne vous menaçant avec un couteau vous poursuit dans la rue. Pour fuir, vous vous appropriez le vélo d'un tiers. Est-ce que vous avez commis un vol?**
- a) Non, car vous avez agi en état de nécessité.



- 76) Vous rentrez à la maison et surprenez un voleur la quittant avec vos bijoux sous le bras. Le voleur s'échappe, et, ne parvenant plus à le suivre, vous lui tirez dessus (vous disposez d'un permis de port d'armes). Y êtes-vous autorisé?**
- a) Non, ce coup de feu n'est pas proportionné et vous avez excédé les bornes de la légitime défense.
- 77) Y a-t-il légitime défense lorsqu'un propriétaire défend son bien en abattant un voleur ou un déprédateur non armé?**
- a) Non
- 78) Peut-on parler de légitime défense lorsqu'on repousse une attaque menaçant la vie ou l'intégrité corporelle par des moyens proportionnés pour défendre sa propre vie?**
- a) Oui, si l'on est attaqué sans droit par cette personne.
- 79) Quelqu'un vous demande de lui remettre votre porte-monnaie sous peine d'être roué de coups. Vous vous défendez à l'aide d'une matraque, blessant la personne grièvement. Est-ce légal?"**
- a) Non, cette action n'est pas proportionnée aux circonstances. Vous ferez probablement l'objet d'une enquête pénale pour lésions corporelles graves.
- 80) Quelle est la principale différence entre les pistolets et les revolvers?**
- a) Les pistolets ont en général un magasin; les revolvers ont toujours un barillet.
- 81) Que comprend-on par détente "DA"?**
- a) Détente à double action.
- 82) Quel est le système de détente le plus usuel aujourd'hui sur les revolvers?**
- a) Détente "Double Action".



- 83) Lesquelles des armes mentionnées ci-dessous sont à canon basculant?**
- a) Double express.
  - b) Drilling
  - c) Fusil de chasse à deux canons.
- 84) Quels sont les éléments essentiels d'un pistolet?**
- a) La carcasse.
  - b) Le canon.
  - c) La culasse.
- 85) Qu'entend-on normalement par visée ouverte?**
- a) L'ensemble hausse et guidon.
- 86) Que signifie la désignation "DAO" sur les pistolets?**
- a) Double Action only (détente à double action uniquement).
- 87) Quels sont les éléments essentiels d'un revolver?**
- a) La carcasse.
  - b) Le barillet.
  - c) Le canon.
- 88) Lesquels de ces types d'armes sont considérés comme d'armes interdits?**
- a) Armes à feu automatiques.
  - b) Armes à feu semi-automatiques à percussion centrale, armes à feu de poing, équipées d'un chargeur de grande capacité.
  - c) Armes à feu semi-automatiques à percussion centrale, armes à feu à épauler, équipées d'un chargeur de plus de 10 coups.
  - d) Armes à feu à épauler semi-automatiques pouvant être raccourcies à moins de 60 cm à l'aide de leur crosse pliable ou télescopique, ou sans autre moyen, sans qu'elles perdent leur fonctionnalité.
- 89) La vitesse initiale d'un projectile est mesurée en:**
- a) m/s
  - b) ft/s



- 90) L'énergie du projectile est exprimée en:**
- a) ft/lbs
  - b) Joule
- 91) Que signifient les notions de «faibles en produits toxiques», "Cleanfire", "Sintox", etc.?**
- a) Munition dont la substance d'amorçage ne contient pas de métaux lourds; de plus, le noyau de plomb à l'arrière du projectile est recouvert.
- 92) Lesquelles de ces cartouches sont habituellement destinées à des pistolets?**
- a) 9 mm Makarov
  - b) 6,35 mm Browning
  - c) 9 mm Police
- 93) Lesquelles de ces cartouches sont habituellement destinées à des revolvers?**
- a) .45 Colt
  - b) .38 Special
  - c) .454 Casull
- 94) Quelle est approximativement la distance maximale de tir d'une cartouche .22 Long Rifle?**
- a) 1'800 mètres
- 95) Quelle est approximativement la distance maximale de tir des cartouches de revolver et de pistolet?**
- a) 2'000 mètres
- 96) Quelles sont les parties principales d'une cartouche à balle?**
- a) Projectile
  - b) Charge propulsive.
  - c) Douille
  - d) Amorce (explosif primaire).





**97) Quels sont les différents genres de percussion encore utilisés aujourd'hui sur les cartouches?**

- a) Percussion centrale.
- b) Percussion annulaire.

**98) Quelle est la poudre la plus utilisée aujourd'hui dans les cartouches à balle?**

- a) Poudre à base de nitrocellulose (poudre à faible fumée).

**99) Qu'entendez-vous par "munition de marquage"?**

- a) Munition contenant l'amorce et la charge de marquage, mais sans balle.

**100) Qu'est-ce qu'un projectile à noyau dur?**

- a) Projectile à noyau en matériau dur, comme p.ex. acier, tungstène; construit pour une haute force de pénétration.

**101) Une cartouche .38 Special peut-elle être utilisée dans un revolver de cal. .357 Magnum?**

- a) Oui

**102) Lesquelles des désignations ci-dessous sont aussi utilisées pour les cartouches 9 mm Parabellum?**

- a) 9 mm Luger
- b) Pist. Pat. 14
- c) 9x19

**103) Quelles sont les autres désignations pour le calibre 9 mm court?**

- a) 9 mm Browning
- b) .380 Auto

**104) Quelle est la différence entre les cartouches de calibre 7,65 parabellum et .30 Luger?**

- a) Il n'y a aucune différence.



**105) Dans la plupart des cas, le noyau d'une balle est composé de:**

- a) Plomb durci à l'antimoine.
- b) Plomb

**106) Qu'entendez-vous par résidus de projectile?**

- a) Résidus de plomb, de tombac ou de nickel dans le canon.